

Réf: Dossier N° 043795

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SENTINELLE GROUPS PLUS » en abrégé « SGP »

Siège social Abidjan, Abobo, ANGRE CHATEAU, Lot 3375, Ilot  
293

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/09/2021 , et enregistrés au CEPICI le 01/10/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SENTINELLE GROUPS PLUS » en  
abrégé « SGP »

Objet : VENTE DE  
BOISSONS  
VENTE DE VETEMENTS  
VENTE DE PARFUMS  
VENTE D'APPAREILS ELECTROMENAGERS  
COMMERCE GENERAL  
DIVERS Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, ANGRE CHATEAU, Lot 3375, Ilot

293

Dirigeant(s) : M. SERY BOWI BERENGER  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-05961 du 08/10/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°28946/GTCA/RC/2021 du 08/10/2021

